

ÉDITOrial

Tout d'abord, pour commencer cette nouvelle année 2 018, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne santé, ainsi que du bonheur pour vous et vos proches.

Mais pour avoir une bonne santé, encore faut-il pouvoir se la payer: hausse de la CSG, augmentation des mutuelles, diminution des



remboursements pharmaceutiques, hausse du prix du carburant, du beurre, de tout ce vous voulez... Pour compenser, une augmentation du taux de pension en octobre de 0,8 %, qui ne répond en rien la hausse CSG, ni la hausse des prix des produits de consommation courante.

Il faut bien se rendre à l'évidence, on ne va pas vers des jours meilleurs...

Disparition du tiers-payant, augmentation des taxes carburant,

mise en danger des occupants d'EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) par manque de moyens en personnel,

généralisation du dépassement d'honoraires chez une majorité de spécialistes, ajouté au désert médical en milieu rural...

Le libéralisme débridé du gouvernement Macron ne fait pas de cadeaux : et pour cause, nous sommes des boulets à ses yeux !!! Payer des gens à ne rien faire (bien qu'ils aient payé leurs cotisations tout au long de leur carrière), supporter ces « vieux » qui ne pensent qu'à leurs douleurs, fi de tout cela...

Par contre, augmenter les bénéfices des actionnaires, fermer des entreprises qui ne rapportent pas assez à ceux-ci (alors que la boîte tourne très bien et engendre des bénéfices), imposer une loi « travail » qui facilite le licenciement pour embaucher « plus ? », diminuer drastiquement les revenus des collectivités locales (taxe d'habitation, entre autres), faire appel au peuple pour entretenir le réseau routier, la recherche contre les maladies ou la soi-disant solidarité intergénérationnelle, n'est-ce-pas une réelle valeur ajoutée à un avenir plein de promesses pour nos enfants et petits-enfants ??? Je plaisante... 2018 sera une année de luttes, dures peut-être, mais pleines de l'espoir d'une vie, sinon meilleure, au moins porteuse de progrès social pour TOUS...

Soutien aux personels des EHPAD

Dans les Hautes-Pyrénées, comme dans tout le pays, les retraités soutiennent la grève du 30 janvier 2018 !

Nous, retraités, sommes inquiets et scandalisés par la situation des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Alors que les dotations de fonctionnement sont en baisse, la suppression des emplois aidés va encore réduire les effectifs et augmenter les difficultés des agents en place et le stress des personnes âgées résidentes: moins de temps pour les repas, moins de temps pour la toilette, moins d'animations, etc.

Alors que la loi mettant en place le « plan de solidarité grand âge » promettait un ratio de 1 agent par résident, la moyenne est de 0,6 pour 1, voire 0,3 dans certains cas.

Alors que tout le monde, y compris à travers la « mission-flash » de Mme IBORRA pour l'Assemblée Nationale reconnait les besoins criants du secteur des EHPAD, le gouvernement met en place la « convergence des tarifs dépendance et soins », ce qui signifie en clair déshabiller Pierre pour habiller Paul, prendre un peu aux établissements soi-disant bien dotés pour donner peu aux établissements en déshérence. Et rien sur la nécessité d'avoir plus d'EHPAD publics!

NON à la réforme tarifaire! Ce sont nos anciens qui sont ainsi maltraités! Les personnels ne sont en aucun cas responsables!

Et alors que les équipements collectifs (écoles, collèges, lycées, terrains de sport...) sont à la charge de la collectivité, pourquoi en matière d'hébergement, les personnes âgées doivent-elles supporter les coûts, y compris ceux de l'amortissement des prêts consentis aux gestionnaires?

Nous ne pouvons pas admettre que dans un pays qui se prétend la 5e puissance mondiale, on consacre moins de 5 euros au repas d'une personne âgée!



Nous ne pouvons pas admettre que nos anciens ne puissent avoir une douche chaque jour et des repas à heure régulière! Qu'on donne aux EHPAD les moyens de fonctionner! Devant cette indignité, les personnels des EHPAD, à l'appel de toutes les organisations syndicales de salariés et d'une association de directeurs, ont appelé à la grève le 30 janvier 2018.

Localement, les Organisations Syndicales de retraités appelant à cette journée se composaient de : FSU, CFE CGC, UNSA, CGT, FGR, Solidaires, LSR.

Tiers payant

La reculade

Le tiers payant est un dispositif qui permet à un patient de ne pas avoir à avancer de frais remboursables chez un professionnel de santé. L'assurance maladie et les mutuelles versent directement les montants dus aux professionnels de santé, qui doivent alors faire une demande auprès de ces organismes pour obtenir leurs paiements.

Sans tiers payant, c'est le patient qui paye I 'intégralité du montant de la consultation au médecin, l'assurance maladie et l'éventuelle complémentaire santé remboursent ensuite, pour leurs parts respectives, au patient tout ou partie du montant des frais avancés.

Pour beaucoup faire l'avance de frais médicaux est un réel problème.

Un tiers de la population renonce à des soins, parce que trop coûteux. Rien de surprenant quand on sait que 4,5 millions de personnes en âge de travailler sont sans emploi et parmi elles seulement 2,8 millions perçoivent des indemnités chômage. Il y a en France 8 millions de salariés pauvres, 8,5 millions de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Aussi la CGT avait accueilli favorablement la mesure inscrite dans la loi santé 2016 instituant la généralisation du tiers payant pour tous d'ici la fin de l'année 2017 (obligatoire uniquement sur la part sécurité sociale et pouvant être proposée pour la part complémentaire santé). Depuis le 1^{er} juillet 2016, la dispense d'avance de frais peut s'appliquer aux patients pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie. La mesure concerne les femmes enceintes et les personnes atteintes d'affections de longue durée. Auparavant, seuls les bénéficiaires de la CMU-C (Couverture Médicale Universelle Complémentaire) ou de l'AME (Aide Médicale d'État) étaient concernés. Le gouvernement Macron vient de remettre en cause l'un des rares acquis sociaux du quinquennat Hollande en supprimant, dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018, la généralisation du tiers payant prévue à compter du 1er décembre 2017, au prétexte de difficultés techniques dans sa mise en œuvre nécessitant un complément d'étude.

L'argument ne tient pas.

Ce renoncement à la généralisation du tiers payant est une reculade devant les protestations des professionnels de santé pour qui la réforme représenterait des formalités de gestion supplémentaires. De plus, c'est pour cela que les médecins généralistes facturent 2 € de plus la consultation. Les plus hostiles à cette mesure avaient annoncé être prêts au boycott si elle devait être réalisée. Ils sont ravis.

Nous devons combattre les velléités de remise en cause de toutes mesures de progrès social et mener la vie dure à Macron et ses complices pour rétablir ce droit pour tous les assurés.



L'UD remercie chaleureusement les camarades retraités qui étiquettent notre journal: Le Travailleur. A l'occasion de l'expédition de décembre, chacun s'est vu remettre un petit panier garni. Encore une fois un grand merci

On l'appelle secrétaire, délégué, responsable...

Plus simplement camarade,

Plus couramment Benoît, Martha, Pierre ou Marie,

Pour ceux d'en face, il sera toujours le meneur, l'agitateur, bon à licencier, à pourchasser, la bête noire à coucher sur la liste noire.

Ils auront tout fait pour l'écœurer, le dissuader, pour l'acheter parfois.

Un militant, une militante, ce n'est pas un être d'exception, même pas un héros (bien que beaucoup surent l'être aux heures où il fallait l'être!)

Quelqu'un comme tout le monde qui n'accepte pas et a choisi de se battre plutôt que de plier. Il connaîtra plus d'emmerdes que d'honneurs et pourtant de génération en génération, il sera toujours là, le militant, à dire:

"Ne vous laissez pas écraser, luttez!"



(d'après une affiche de Kharbine Tapabor – 1925 merci à Françoise Constant pour ce « trésor »)